



**socialement vôtre**

**En route pour une  
véritable prise de  
conscience de notre  
intérêt à devenir  
européens**

**Prochaine étape des  
négociations bilatérales :  
l'adhésion !**

*Position du parti  
à l'intention du Congrès ordinaire des 23 et 24 octobre 2004 à Brigue*

*Deuxième version de la commission de politique étrangère,  
de politique de paix et de politique de sécurité  
à l'intention du CD du 2 juillet 2004*



**Délai pour déposer des propositions :  
vendredi 3 septembre 2004 à 12h00**

Propositions par courrier électronique : [brigue@pssuisse.ch](mailto:brigue@pssuisse.ch)

Propositions par télécopieur : 031 329 69 70



## 1. Pourquoi cette prise de position ?

Actuellement en Suisse, la discussion politique sur l'Europe est dominée par les questions de technique de vote et de stratégie. Pour le Parti socialiste, nos relations avec l'Union européenne sont le défi central de la politique étrangère de la Suisse. Il n'y a aucune autre région du monde avec laquelle notre pays puisse être lié de manière plus étroite au plan politique, économique, social, culturel ou quant à la politique de sécurité. Dès l'instant où le PS s'exprime sur les questions actuelles relevant de notre politique européenne, il ne peut le faire indépendamment de nos objectifs de parti sur le long terme. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons déjà par le passé discuté de manière très approfondie à l'interne de la question européenne.<sup>1</sup> C'est à partir de ces bases que la présente contribution fournit un état des lieux sur les décisions du moment relatives aux accords bilatéraux II et à la mise en œuvre de la libre circulation des personnes selon les accords bilatéraux I. Pour le PS, la politique d'intégration de la Suisse doit répondre à une orientation stratégique sans ambiguïté. Il s'agit donc de prendre en compte les expériences faites jusqu'ici quant à l'évolution de l'UE et quant aux relations que notre pays entretient avec cette dernière.

## 2. Les succès de l'intégration européenne

Bon an mal an et quoiqu'on en dise, l'UE s'est renforcée et s'est élargie ces dernières années. Les deux dernières révisions des accords internes (Amsterdam et Nice) ont continué à raffermir la collaboration entre les États membres. Parallèlement, l'UE a mis en place les conditions permettant un élargissement à 10 nouveaux États membres à partir du 1<sup>er</sup> mai 2004.

On peut donc dire que l'Union a relevé le défi historique qu'a constitué pour elle la fin de la guerre froide. C'est incontestablement à elle que revient le mérite qu'aucune guerre n'ait plus opposé les États membres depuis maintenant plus d'un demi siècle. Elle va continuer à faire en sorte d'assurer qu'aucun conflit d'intérêt opposant des États membres ne puisse se régler par des moyens militaires. Le PS tient en haute estime cette marque de succès quant à la politique de paix pratiquée par l'UE, même si l'on peut déplorer qu'elle ait ici ou là failli en matière de prévention des conflits armés, comme par exemple dans les Balkans.

D'une manière générale, l'intégration européenne a permis aux pays d'Europe de chercher ensemble des solutions dans plusieurs domaines importants. La dimension de l'action politique de l'Europe déborde des champs d'actions habituels. Pour des pays fédéralistes, cette extension des processus de la politique nationale sont somme toute aisément compréhensibles. La politique européenne n'est nullement un ersatz de la politique nationale, mais elle en est un complément intelligent, car de nombreuses questions requièrent aujourd'hui des réponses fondées sur des solutions européennes coordonnées, comme par exemple la politique des transports ou de l'asile.

De plus, dans le contexte général du processus de globalisation, des régions comme celle de l'Europe doivent pouvoir faire entendre leur voix avec efficacité. La

---

<sup>1</sup> Cf. notamment la plateforme européenne votée par le comité central du Parti socialiste suisse le 22 janvier 2000.

globalisation ne génère pas que des risques, mais aussi la chance de régler les choses sur un plan politique.<sup>2</sup> Unis, les États européens peuvent doter leur voix d'une influence bien plus grande. Même si l'influence de l'UE dans le monde doit encore être améliorée, il n'en demeure pas moins que, pour la Suisse, aucune autre communauté d'États dans le monde n'est plus proche, en termes d'intérêts et de valeurs communes.

## **2. La politique bilatérale a ses limites !**

La Suisse n'a cessé de renforcer ses relations avec le processus d'intégration européenne, dès le début. Elle l'a fait par la voie d'accords bilatéraux, réussissant jusqu'ici la plupart du temps à conclure un accord dans les secteurs qui paraissaient importants. Toutefois, le prix à payer pour la Suisse n'a cessé de croître.

Dans les domaines politiques où l'Union européenne a déjà légiféré, il devient pratiquement impossible pour la Suisse de ne pas adopter l'état de fait tel qu'il est (l'acquis communautaire). La Suisse transpose donc des décisions auxquelles elle n'a pour ainsi dire jamais pu participer, ni dans la phase de conception, ni dans celle de la mise en application. On peut toutefois relativiser ce constat concernant Schengen/Dublin, car la Suisse a pu profiter ici de l'intérêt de tous à mettre en œuvre une politique coordonnée sur l'asile et la sécurité intérieure. Cela constitue aussi un avantage pour le tourisme et pour le commerce d'exportation. Mais ces fruits tombent au prix de la reprise telle quelle de principes juridiques étrangers. Nous ne disons pas que la Suisse n'est jamais entendue, mais elle reste tout de même en dehors des processus de décision politique, même si elle participe aux travaux préparatoires à tous les niveaux.

Là où la Suisse renonce à conclure des accords bilatéraux, comme par exemple dans le domaine des prestations de services, elle court le risque de subir des discriminations. Les entreprises suisses de prestations de services sont moins bien traitées que leurs concurrents de l'espace européen. Les consommateurs et les consommatrices suisses subissent aussi des discriminations dans plusieurs secteurs en raison de prix maintenus artificiellement à un niveau élevé.

## **3. Le PS et la politique des accords bilatéraux**

Le PS s'est toujours montré favorable à un rapprochement du processus d'intégration européenne. Il soutient d'ailleurs aujourd'hui les résultats des accords bilatéraux II et va s'engager pour qu'ils soient acceptés.

Toutefois, ces accords exigent des mesures d'accompagnement, en particulier concernant le dossier Schengen/Dublin. Cela vaut notamment pour ce qui est de l'engagement de la Suisse en faveur d'une politique progressiste de l'Europe en matière d'asile, une politique fondée sur les principes de la Convention de Genève sur les réfugié-e-s.<sup>3</sup> L'accord sur l'imposition des produits de capitaux contribue sans doute à combattre la soustraction fiscale dans les pays de l'UE, mais sans pour

---

<sup>2</sup> Cf. La globalisation de l'équité, plateforme du PS sur la globalisation, acceptée par le CD du PS suisse le 7 janvier 2003.

<sup>3</sup> Cf. le communiqué aux médias du 11 mars 2004 du Groupe socialiste de l'Assemblée fédérale.

autant vraiment empêcher la place financière suisse de continuer à contribuer à la soustraction fiscale internationale. Le PS devra donc continuer à s'engager pour des mesures plus strictes. En ce qui concerne l'extension du champ d'application de l'accord sur la libre circulation des personnes aux ressortissant-e-s des nouveaux États membres de l'Union, Le Parti socialiste prône une entente entre partenaires sociaux sur les mesures qui conviennent pour empêcher tout dumping salarial.

Enfin, le PS va s'engager pour que les prestations dites en faveur de la cohésion, que la Suisse s'est engagée à fournir aux nouveaux pays membres de l'UE, ne se fassent pas au détriment des budgets dont disposent aujourd'hui l'aide au développement et aux pays de l'est, de même que la politique de promotion de la paix. Pour couvrir ces paiements suisses représentant un milliard de francs sur cinq ans, il faut solliciter la participation financière des départements de l'administration fédérale et des branches économiques qui tirent le plus grand profit de ces accords bilatéraux II.

Malgré le bilan globalement positif de ces accords bilatéraux II, il est évident pour le PS que l'ère de cette politique étrangère bilatérale touche à sa fin. Il suffit pour s'en persuader de faire le bilan de l'ensemble de la charge de ces dernières négociations, de la marge de manœuvre infime dont a disposé la Suisse dans ce contexte et enfin du manque persistant de possibilités formelles d'intervenir en amont des législations européennes en préparation. De son côté, l'Union européenne émet des réserves sur la possibilité de continuer à emprunter la voie d'accords bilatéraux, que l'intégration des nouveaux pays membres ne va d'ailleurs pas simplifier, bien au contraire.

#### **4. Prochaine étape : réactiver notre demande d'adhésion !**

Loin d'être un paradis sur terre ou encore un mécanisme perfectionné (tout comme la Suisse, d'ailleurs), l'Union européenne n'en est pas moins le lieu où se fait la politique sur les questions importantes qui concernent tous les pays. Le contrôle démocratique de cette politique ne cesse de se développer. Le PS est donc de l'avis qu'il est dans l'intérêt primordial et historique de la Suisse, de pouvoir être active au sein même de ces débats politiques. Voilà pourquoi, avant que cette législature ne touche à sa fin, nous voulons réactiver la demande d'adhésion de la Suisse à l'UE, demande en suspens à Bruxelles depuis maintenant 8 ans.

Ni notre participation à l'EEE, ni une union douanière, ne sont à même de tempérer l'érosion actuelle de la souveraineté étatique dont souffre la Suisse. Ces deux solutions alternatives n'en sont pas vraiment et signifient, au contraire, une dépendance encore plus grande de la Suisse par rapport aux décisions de Bruxelles que nous n'aurions plus aucune chance de pouvoir influencer.

Être membre de l'UE ne va menacer ni la démocratie directe, ni le fédéralisme, ni la neutralité. Ces fondements de notre état de droit ne sont pas mis en cause. Concernant en particulier la démocratie directe, il n'existe aucune raison de mettre en place des réformes en hâte en vue de l'adhésion. De plus, en cette matière, le référendum constructif, dont le PS demande l'introduction depuis plusieurs années déjà, pourrait être d'un grand secours. Mentionnons encore que l'Union est fortement intéressée à pouvoir s'appuyer sur le fait que les pays membres lui reconnaissent la

plus grande légitimité possible quant à la politique qu'elle mène. Et de toute manière, il faut une réforme de notre fédéralisme. Les quelques limitations de la souveraineté cantonale pourront être compensées par le gain d'influence de la Suisse au plan européen. Il suffira de trouver les moyens adéquats pour que les cantons puissent être associés aux décisions politiques prises par la Suisse en matière de politique européenne. Depuis la fin de la guerre froide, la notion de neutralité a fortement évolué. Son essence même subsiste et interdit toute participation de la Suisse à une alliance militaire, ce que l'Union européenne n'est pas.

Tous les Suisses et toutes les Suissesses pourront vérifier que l'abrogation au 1<sup>er</sup> juin 2004 de la préférence nationale en matière d'emploi et l'introduction de la libre circulation des personnes, n'auront pas causé un afflux de main d'œuvre en Suisse.

Au delà de l'intérêt politique immédiat, le PS Suisse souhaite aussi mettre en place les conditions permettant à notre pays de collaborer à l'élaboration du projet européen de paix et de l'influencer. Il en va, somme toute, de l'influence européenne dans le monde : parmi les grandes puissances, l'Europe est de loin en tête dans la lutte mondiale pour les droits humains et la protection de l'environnement. La Suisse peut bien essayer de faire cavalier seul, en fin de compte, ce n'est qu'en tant que membre d'une Union européenne forte qu'elle pourra tirer son épingle du jeu.

**Voici donc les trois propositions que nous déposerons à l'intention du congrès :**

- La présente prise de position est acceptée.
- La plateforme européenne du parti sera mise à jour (mandat au secrétariat du parti).
- Le Groupe socialiste de l'Assemblée fédérale met tout en œuvre pour faire réactiver la demande d'adhésion de la Suisse à l'Union européenne.